



# CONSEIL

Ligue des Citoyens et Propriétaires de



**Boucherville Inc.**

Résumé d'un rapport de la commission d'étude du problème d'eau potable à Boucherville, rapport envoyé à l'hôtel de ville le 29 novembre 1965

Il semble en effet que la pression et en conséquence les débits obtenus ne rencontrent pas les normes généralement reconnues. Cette insuffisance devient sérieuse durant les périodes de pointe du début de l'été.

Le manque d'eau à Boucherville résulte de deux causes principales :

1.— Un réseau d'alimentation inadéquat du côté de Ville Jacques-Cartier et ;

2.— Un réseau de distribution insuffisant dans Boucherville.

**SOLUTIONS IMMÉDIATES :**  
Ville Jacques-Cartier a mis en marche un programme d'amélioration de son système d'aqueduc afin de remédier aux difficultés. Une première ligne de 24" s'étendra depuis la limite ouest de Boucherville jusqu'au boulevard Jacques-Cartier où elle prendra sa source dans une conduite de 36" alimentée par une seconde conduite de 36" sur la rue Montarville laquelle recevra son eau d'une conduite de 48" connectée à l'usine. De plus, une conduite de 20" prolongera la conduite de 36" du boulevard Jacques-Cartier jusqu'à la ligne de 16" du boulevard Marie-Victorin.

Nous avons appris que tous les contrats pour les conduites de 48", 36", 24" et 20" avaient été octroyés et que celles-ci seraient en service en avril ou mai prochain.

**RESEAU D'AQUEDUC DE BOUCHERVILLE :**  
Nous recommandons tout d'abord la solution proposée par les ingénieurs-conseils qui consiste en la construction immédiate d'un réservoir de 2,000,000 gal tel que décrit dans leur rapport.

Dans ces conditions, il y aurait lieu de penser à l'installation de pompes auxiliaires à moteur diesel en cas de panne d'électricité.

En raison de l'urgence à trouver les solutions immédiates pour parer à la pénurie actuelle d'eau et du délai relativement court à produire un rapport à ce sujet, la commission ne s'est pas arrêtée à approfondir l'étude des solutions possibles à long terme.

La commission recommande d'établir un contrôle rigoureux de l'arrosage des pelouses, surtout durant la période de l'été, lequel sera complété par une campagne d'éducation civique sur l'utilisation de l'eau. Il y aurait lieu aussi de s'assurer que le nouveau contrat qui doit intervenir entre les deux municipalités contienne des clauses de protection pour la ville de Boucherville relatives au débit nécessaire à une pression de 70 psi à l'entrée de Boucherville. Enfin, il faut bien comprendre que les recommandations proposées dans le présent rapport ne font que résoudre le problème présent et que l'alimentation d'eau potable continuera à poser des problèmes qu'il faudra résoudre au fur et à mesure que la ville croîtra.

Yves ROCH, publiciste.



## 2 OU 3 CENTRES D'ACHATS!

Où en sont les choses au sujet des projets commerciaux? Pour le savoir, nous avons questionné M. le Maire Langlois "nos aviseurs légaux nous informant que les propriétaires du terrain commercial des rues Pierre-Boucher et Fort St-Louis sont dans leurs droits de vouloir ériger un centre commercial; et que la Ville ne peut rien faire pour les en empêcher."

— Vous-même, M. Langlois, que pensez-vous de la situation? — "Je ne puis faire autrement, à titre de représentant des citoyens que de me réjouir de la possibilité de voir grimper la somme d'évaluation. En plus d'amener un revenu direct, ces 2e et 3e projets de centres commerciaux signifieraient un autre apport financier indirect, cette fois, en créant de l'emploi et en favorisant la venue massive des gens de l'extérieur."

"Je suis cependant inquiet pour le commerce actuel et je me demande jusqu'à quel point cette expansion pourrait les affecter. D'un autre côté, je crois sincèrement que les marchands du village auront toujours leur raison d'exister et trouveront toujours leurs clients parce que ces magasins répondent aux besoins d'une certaine partie de la population."

"D'un autre côté, il faut souhaiter que les locaux seront utilisés au maximum et que la location ne se montrera pas trop ardue. Là évidemment, je parle dans l'intérêt des financiers intéressés dans l'affaire puisqu'il s'agit de leurs responsabilités; et, en hommes d'affaires avertis, je suis convaincu qu'ils ont fait des études leur permettant de justifier leur audace. Pour une ville, plus le commerce fleurit, mieux c'est. Si les commerçants sont déficitaires, les contribuables, eux, n'y perdent rien."



Mardi midi, le 14 décembre dernier, "les expropriés" de Boucherville rencontraient les autorités gouvernementales à Québec.

Un long caucus se déroula entre deux et cinq heures et il réunissait le sous-ministre de la voirie provinciale, M. A. Labrecque; l'expropriateur en chef, M. Adam; trois responsables de cas d'expropriation à Montréal, MM. Paquette, Houle et Lafond; M. le maire Clovis Langlois, l'échevin Raymond Lalonde; et finalement deux représentants des propriétaires expropriés, MM. St-Louis et Desmarais.

## "Nous avons agi maladroitement"

Nous avons questionné M. St-Louis sur les résultats de cette rencontre :

— Nous avons été très bien reçus à Québec. Et c'est sans aucun doute à la diplomatie de M. le maire que nous devons d'avoir trouvé un écho aussi empressé à nos revendications. Non seulement c'est lui qui a organisé la rencontre et fait en sorte que les plus hautes autorités gouvernementales s'intéressent à notre situation mais c'est lui qui a assuré la bonne marche de l'entretien, qui a fait le lien entre "expropriateurs" et "expropriés".

"Vous comprenez que nous (les représentants des propriétaires) nous arrivions à Québec avec l'esprit plutôt belliqueux. Heureusement, M. Langlois a joué un rôle de conciliateur et la discussion a été ainsi des plus fructueuses."

"M. Lalonde nous a été de même d'un grand secours, il a pris à coeur la cause des propriétaires et a principalement souligné la situation pitoyable faite à ces gens-là et demandé au gouvernement de compenser financièrement pour ces ennuis qui depuis plusieurs mois affectent le moral des 30 propriétaires."

— Avez-vous réussi à obtenir gain de cause?

— Ecoutez plutôt ce que M. Adam a déclaré: "Nous avons pris connaissance de vos quatre demandes et nous pouvons dire que si chaque situation nous était exposée aussi clairement et aussi franchement que la vôtre, nos cas d'expropriation se régleraient facilement. Nous reconnaissons que nous avons commis des erreurs envers vous, que nous sommes dans le tort. Vous avez été bousculés et tenus dans l'incertitude; et cette attitude n'a pas de bon sens."

"La situation sera maintenant corrigée: des montants "d'avance" ont été envoyés et la semaine prochaine la balance du montant total sera versée".

## "Des solutions satisfaisantes pour tous"

"De plus nous vous promettons que les propriétaires seront avertis de la mise en vente de leurs maisons avant que toute offre soit faite aux soumissionnaires."

"Quant à ceux qui veulent garder leur maison, ils n'auront qu'à communiquer avec M. Lafond pour connaître le prix de vente, et ils pourront régler la valeur réelle après."

"Pour ce qui est des montants offerts aux propriétaires nous admettons que nous avons été un peu durs, et que, comme l'a mentionné M. le Maire Langlois, le marché des maisons étant en excellente situation à Boucherville, il conviendrait que les prix collent mieux à la réalité. Nous sommes donc prêts à discuter avec chacun de vous. Voyez d'abord MM. Lafond, Houle et Paquette et si vous n'obtenez pas satisfaction, je viendrai moi-même à Montréal pour entendre et régler, si possible, vos demandes."

"Je vous dis pourtant: arrivez-nous avec des faits précis, avec une affaire bien étudiée et au point, de sorte que nous puissions discuter réellement, concrètement."

— Les dates limites de départ ont-elles été changées?

— La plupart des propriétaires qui n'ont pas quitté leurs maisons auront jusqu'en mars pour le faire. Trois ou quatre seront cependant forcés de partir sous peu du fait que la voie élevée sera commencée ces semaines-ci. Dans ce dernier cas, le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour aider les gens. Ceux qui ont déjà quitté leurs maisons pourront de nouveau faire examiner leurs dossiers et le gouvernement se dit prêt à considérer la précipitation avec laquelle ils ont dû acheter une autre maison et à les dédommager pour ce tort."

"Ne vous inquiétez pas, chacun des cas sera réglé de façon satisfaisante" a finalement assuré M. Adam, évaluateur en chef.

— Un voyage des plus fructueux donc, M. St-Louis?

— Très rassurant en effet. Laissez-moi pourtant vous dire que, compte tenu des premières évaluations faites par le gouvernement, que nous nous demandons si le dialogue engagé et la bonne volonté des dirigeants pourront faire monter les prix à un taux raisonnable: leur offre est tellement basse qu'on peut douter qu'ils arrivent à donner la valeur réelle. Imaginez! dans certains cas on offre \$12,000: trouvez-en des maisons à ce prix à Boucherville!

## Commentaires de M. le maire

M. le Maire Langlois est aussi revenu très encouragé de cette rencontre. Les démarches faites à Québec lui paraissent des plus prometteuses.

Voici ce qu'il nous en a dit: "Nous rapportons de bonnes nouvelles. Des lettres explicatives seront envoyées à chaque propriétaire de façon à ce que chacun connaisse exactement la situation."

"Le responsable des expropriations a donné raison aux protestataires et admis qu'ils sont en droit d'être mécontents. On a aussi promis de tenir compte de la précipitation et de tous les autres facteurs dans les montants de dédommagements."

"Au fond, il est tout à fait juste que ces gens reçoivent la valeur réelle de leur propriété et qu'on leur fasse justice. Ils ne veulent pas de cadeau mais une situation équitable; et les premiers montants offerts sont très inférieurs à la valeur réelle."

"Je crois que les pressions exercées ont eu une heureuse influence et que bientôt les faits seront rétablis."

"Il va sans dire que le Conseil de ville se préoccupe de cette affaire et que nous allons continuer à la suivre de près."

Dimanche, le 19 décembre, une réunion générale des propriétaires concernés était convoquée afin de décrire la situation exacte et de recueillir les derniers commentaires que des représentants transmettront aux autorités.

Il semble bien que cette affaire des expropriés, si elle n'est pas complètement normalisée, est en bonne voie de l'être. Nous suivrons nous aussi les étapes de cette affaire et vous en ferons connaître les résultats.

## Entretien (éclair) avec M. Jos Lamoureux par Rollande NADEAU

Q. — M. Lamoureux, êtes-vous bien disposé pour répondre à nos questions?

R. — Ah non!

Q. — Comment, trouvez-vous nos interrogatoires trop indiscrets?

R. — C'est pas ça. C'est pas mon tour.

# DE VILLE



A tous les citoyens

## JOYEUX NOEL

BONNE et HEUREUSE ANNEE

"Bon Gîte, Bonne Table"  
Salons de réception  
Musique de danse tous les soirs  
2 spectacles le samedi soir

### Hôtel Boucherville

Tél.: 655-1220

Denis Lussier, prop.